



CONSEIL GENERAL DE
MAYOTTE

**PROJET PISTE LONGUE
AEROPORT DE MAYOTTE**

**Présenté par M. le Président du
Conseil général**

Position des élus du Conseil Général

- **101^e Département français, il faut des leviers importants permettant le développement du territoire.**
- **Piste longue indispensable pour le développement de Mayotte**

Pourquoi la piste longue

- ❑ **Outil du développement touristique, économique et de l'aquaculture**
- ❑ **liaison directe Mayotte - métropole sans escale,**
- ❑ **Réduction temps de parcours**
- ❑ **Possibilité à terme de réduire les prix des billets**
- ❑ **Ouverture à la concurrence**

Une longueur de piste actuelle ne permettant pas une desserte en direct vers la métropole

- ❑ **En 10 ans, croissance annuelle moyenne de près de 10% du trafic de passagers Mayotte**
- ❑ **Évolution des besoins en déplacements**
- ❑ **Néanmoins, avec une piste de 1 930 m, les liaisons directes vers la métropole au départ de Mayotte ne peuvent être assurées**

Une longueur de piste actuelle ne permettant pas une desserte en direct vers la métropole

- ❑ ***longueur de la piste actuelle :***
- ❑ ***frein au développement de liaisons aériennes directes vers la métropole***
- ❑ ***allongement du temps de desserte de l'île au détriment de la mobilité des populations résidentes et de l'attractivité touristique***

Restrictions d'exploitation pour les compagnies reliant Mayotte à la métropole

- **Air Austral B777 – 200LR :**
 - **décollage et atterrissage possibles sous certaines conditions météorologiques**
- **il faut des barrières anti-souffle pour protéger les bâtiments qui se trouvent derrière**
- **Corsairfly A330-200 : possibilité d'atterrissage mais pas de décollage**

Restrictions d'exploitation pour les compagnies reliant Mayotte à la métropole

- ❑ **vols en direct vers la métropole impossibles avec les conditions de configuration de la piste**

Des solutions techniques alternatives insatisfaisantes

- ❑ **Actuellement, Corsairfly propose un vol direct en provenance de la métropole avec un temps de trajet de 9h55 opérant un Airbus A330-200.**
- ❑ **Par contre décollage pas possible avec le plein de carburant**
- ❑ **Le temps de parcours est alors de 14h45 avec une escale à Madagascar**

Des solutions techniques alternatives insatisfaisantes

- ❑ **études de faisabilité technique en cours**
- ❑ **Pas de garantie permettant d'assurer la protection des riverains au regard des normes internationales**
- ❑ **le report de la ligne directe, pourtant annoncée par Air Austral le 31 octobre dernier, montre bien la fragilité de cette alternative.**
- ❑ **15% des vols (piste mouillée, vent arrière) le décollage à pleine charge sera impossible**

Des solutions techniques alternatives insatisfaisantes

- solution reste liée à l'utilisation exclusive du B777-200 LR**
- ne permettra pas aux appareils de Corsairfly d'améliorer les conditions actuelles de desserte**
- Ces aménagements ne sont donc pas suffisants pour envisager un développement pérenne de la desserte du territoire.**
- Mayotte doit s'affranchir des contraintes liées aux conditions météorologiques**
- et bénéficier d'une opportunité d'ouverture entière à la concurrence de la desserte**

Une évolution similaire à celle des autres Départements d'Outre-Mer aujourd'hui nécessaire à Mayotte

- ❑ **pistes de plus de 3 000 mètres dans les autres DOM**
- ❑ **Mayotte fait ainsi office d'exception dans ce domaine avec une piste de 1 930 mètres.**
- ❑ **L'évolution de trafic de l'aéroport de Mayotte, en augmentation continue**
- ❑ **123 482 passagers en 2000 à 304 775 en 2010**
- ❑ **besoin croissant en transport aérien, comme l'ont eu les autres DOM**

Une évolution similaire à celle des autres Départements d'Outre-Mer aujourd'hui nécessaire à Mayotte

- **En 1995, l'île de la Réunion bénéficiait d'un allongement de piste adapté à l'atterrissage des Boeings B747.**
- **Aujourd'hui, l'aéroport de Roland Garros se dimensionne pour accueillir les Airbus A380.**
- **De plus, ces infrastructures ont permis le développement de liaisons concurrentielles**
- ***Mayotte, comme les autres Départements d'Outre-mer par le passé, doit voir son infrastructure aéroportuaire s'adapter à l'évolution de ses besoins.***

L'absence de desserte directe : un frein au développement du tourisme.

- ❑ **Mayotte : potentiel fort de développement touristique et de l'aquaculture vecteur d'emplois**
- ❑ **Le projet de piste longue s'inscrit dans une politique globale de développement (tourisme, aquaculture)**

L'absence de desserte directe : un frein au développement du tourisme.

- ❑ **Doter notre territoire d'une piste longue, c'est réaliser l'étape préalable pour les débloquent**
- ❑ **En hausse depuis ces cinq dernières années, le tourisme d'agrément en provenance de France métropolitaine (12 600 pour 2010) doit constituer la cible principale du développement touristique de Mayotte**

La piste longue : outil d'accompagnement du développement touristique.

- ❑ **53 000 touristes ont fréquenté Mayotte en 2010.**
- ❑ **Cependant Mayotte ne représente que 3% de la fréquentation touristique des îles de l'Océan Indien, contre 24% pour l'île de la Réunion**
- ❑ **Le marché régional du sud de l'océan indien représente près de 2,5 millions de séjours par an.**
- ❑ **Les touristes viennent essentiellement de la métropole et de l'île de la Réunion**
- ❑ **Les destinations telles que la Réunion, Maurice, Madagascar et les Seychelles, se sont toutes développées au niveau touristique en terme de desserte aérienne et d'offre d'hébergement, ce qui n'est pas encore le cas de Mayotte**

La piste longue : outil d'accompagnement du développement touristique.

- ❑ **Doter Mayotte d'une piste longue permettrait à l'île d'améliorer l'accessibilité pour les touristes et de se positionner parmi les destinations Océan Indien pour entamer un rattrapage en accompagnement d'une politique de communication et de développement de l'activité touristique**
- ❑ **Les projets de complexes touristiques majeurs du PADD permettront d'augmenter la capacité d'accueil et d'attirer la commercialisation de séjours par les principaux Tour-opérateurs**

Les retombées économiques

- **En 2010, les retombées économiques sont estimées par l'INSEE, à 29,5 millions d'euros avec une dépense moyenne par visiteur et par jour de 71 €**

- **Atout France estime la création d'un 1/2 emploi par chambre, 2 emplois directs permettant la création d'un emploi indirect de plus dans l'économie locale**

- **A titre de comparaison, le projet de Mtsanga Gouéla peut générer:**
 - **Nombre de clefs : 100**
 - **Nombre de clients : 270**
 - **Nombre d'emplois générés : 80**

La piste longue : outil d'exportation

- **Les principales exportations aériennes sont les produits issus de l'aquaculture, première filière exportatrice de Mayotte, puis de l'essence d'ylang-ylang**
- **L'entreprise « Mayotte Aquaculture » assure la production de poisson d'élevage à plus de 150 tonnes par an destinées à l'exportation vers la métropole et l'Europe**

La piste longue : outil d'exportation

- ❑ **L'aquaculture connaît un développement accéléré ces dernières années.**
- ❑ **Mayotte pôle d'excellence marine avec un objectif de production de plus de 1000 tonnes par an**
- ❑ **Toutes ces installations et activités peuvent tirer profit en se tournant vers l'export, qui ne peut qu'être facilité par une desserte directe vers la métropole**

La piste longue : outil en faveur de la continuité territoriale

- ❑ **d'assurer la continuité territoriale pour les mahorais et permettra de réduire les temps de transport par un gain de trajet d'environ 5 heures**
- ❑ **Cependant, les tarifs du carburant restent plus élevés à Mayotte et limiteront la répercussion des gains de coût du transport aérien sur les prix du billet à court terme**

Décision du conseil général

- ❑ **conscient de l'importance de la prise en compte de l'impact environnemental du projet.**
- ❑ **Le rapport présenté dans le cadre du débat public par Bernard A. THOMASSIN plébiscite la mise en œuvre du scénario 2 pour son respect des environnements marins et pointe des impacts négatifs dans le cadre du scénario 1.**
- ❑ **Il est impératif que le scénario 2 soit privilégié.**



Merci de votre attention